

PAYS VAL DE DE LOIRE NIVERNAIS
Grappe d'objectifs 2021-2026

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions
Axe 1 Un aménagement durable, équilibré et attractif du territoire	1. Accompagner la revitalisation des pôles urbains et des centre-bourgs	1.1 Contribuer à un habitat amélioré 1.2 Repenser les espaces publics 1.3 Renforcer l'attractivité commerciale 1.4 Permettre l'animation des villes et des villages et les rendre intelligents 1.5 Faciliter la création de tiers lieux et leurs animations 1.6 Soutenir des projets avec une vision globale et planifiée qui optimisent le foncier (regroupement de parcelles, densité et qualité urbaine)
	2. Garantir un maillage pertinent et adapté d'équipements et de services à la population, notamment la santé	2.1 Conforter et développer le maillage d'établissements de santé et faciliter leur accès pour tous 2.2 Attirer de nouveaux professionnels de santé et accompagner leur installation 2.3 Soutenir les actions de prévention en matière de santé 2.4 Permettre l'accès des services d'intérêts publics et collectifs 2.5 Soutenir les projets de fonctionnement et d'investissement sportifs et culturels 2.6 Poursuivre l'aménagement des structures de loisirs et de petite enfance
	3. Apporter des réponses adaptées aux jeunes et favoriser leur accueil	3.1 Assurer la mise en réseau et la coordination entre acteurs locaux sur les questions de jeunesse 3.2 Accompagner les initiatives, les projets d'installation, d'activité et de vie
	4. Valoriser l'identité du territoire	4.1 Soutenir les projets qui mettent en avant l'identité du territoire et son histoire 4.2 Développer une culture commune de l'accueil
	5. Réduire la fracture numérique	5.1 Soutenir l'ingénierie qui permet de réduire la fracture numérique 5.2 Permettre le très haut débit et la 5G 5.3 Faciliter la création de lieux qui permettent de réduire la fracture numérique
	6. Soutenir et développer les infrastructures et les services à rayonnement supra-intercommunal du territoire de l'Agglomération de Nevers	6.1 Structurer et adapter l'offre immobilière d'enseignement supérieur aux besoins des étudiants 6.2 Accompagner la modernisation et la requalification d'équipement structurant
Axe 2 Un développement économique soutenable qui s'appuie sur les ressources du territoire	7. Appuyer l'attractivité économique des territoires du Pays	7.1 Disposer d'une offre d'accueil économique adaptée aux besoins et aux ambitions des industriels et aux enjeux de la transition écologique 7.2 Promouvoir l'industrie et favoriser les recrutements dans les entreprises 7.3 Structurer un développement économique issu des potentiels du territoire et des produits de l'industrie 7.4 Animer et coordonner les politiques locales
	8. Faire de nos richesses patrimoniales (naturelles, bâties, immatérielles) un levier de développement touristique	8.1 Soutenir la mise en valeur du patrimoine par la création de chemins ou d'hébergements touristiques 8.2 Permettre le maintien et la préservation des sites du territoire 8.3 Fortifier les initiatives autour de projets mettant en valeur le patrimoine 8.4 Accompagner les projets de Loire Itinérances 8.5 Affirmer les démarches Pays d'Art et d'Histoire et les labellisations des sites touristiques
	9. Promouvoir une agriculture locale et permettre une alimentation durable qui s'adapte aux changements climatiques	9.1 Permettre l'implantation de lieux de vente de proximité, favoriser les circuits courts 9.2 Optimiser la gestion du foncier pour une agriculture de proximité 9.3 Soutenir les projets de transformation des produits locaux
	10. Développer la formation et faciliter l'adaptation des compétences aux métiers de demain	10.1 Soutenir des écosystèmes de croissance et d'innovation 10.2 Disposer d'une offre de services attractive et performante pour tous les étudiants et leurs établissements 10.3 Accroître le taux de poursuite d'études des bacheliers en disposant d'une offre de formation attractive et diversifiée pour les métiers de demain
Axe 3 Un territoire autonome, économe et résilient qui préserve ses ressources	11. Réduire la dépendance énergétique du territoire et promouvoir les énergies renouvelables	11.1 Favoriser le développement de projets de méthanisation, d'éolien ou faisant intervenir la technologie photovoltaïque 11.2 Soutenir les particuliers et collectivités dans la rénovation énergétique de leurs bâtis 11.3 Sensibilisation du grand public et des partenaires à la réduction des consommations énergétiques 11.4 Remplacer des aménagements ou des usages publics par des pratiques plus respectueuses de l'environnement 11.5 Soutenir les projets de chaufferie, réseaux de chaleurs pour un système de chauffage peu énergivore
	12. Développer une mobilité respectueuse de l'environnement	12.1 Réduire la part d'autosolisme et promouvoir le covoiturage et les aires d'autopartage 12.2 Réaliser des diagnostics et études visant à comprendre les usages en matière de mobilité 12.3 Développer la pratique des modes doux et permettre la création d'aménagements cyclables 12.4 Favoriser l'implantation de projets visant à réduire les dépenses énergétiques liées aux transports
	13. Gérer durablement les ressources et préserver la biodiversité	13.1 Mettre en place des projets qui visent à prendre en compte les enjeux de la biodiversité 13.2 Soutenir l'ingénierie afin d'assurer l'animation en faveur de la restauration des masses d'eau 13.3 Soutenir les actions de communication et de sensibilisation aux problématiques liées aux milieux aquatiques 13.4 Soutenir les actions visant à quantifier et encadrer les prélèvements d'eau 13.5 Soutenir les projets de la filière bois